

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 28 septembre 2018

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	10
Rapport d'activité.....	11
Rapport certifié du commissaire aux comptes	16

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 28 septembre 2018.**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : RSM, représenté par Fabien CREGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0012914893 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M
- FR0012914901 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E
- FR0013317229 MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif d'obtenir sur la période de placement recommandée, une performance nette supérieure à celle du marché monétaire, soit EONIA +2%.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'EONIA (Euro Overnight Index Average), correspondant à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux du marché monétaire de la zone Euro.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et la sélection des valeurs.

➤ **Stratégie utilisée**

L'atteinte de l'objectif de gestion reposera sur la couverture quasi systématique des risques de marché des OPC sous-jacents ou des titres vifs actions qui composent le fonds. Le processus de gestion s'appuie en complément sur les anticipations et les opportunités de marchés identifiées par le gérant. Ce dernier sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine, de manière discrétionnaire, la pondération qu'il souhaite pour chaque style. La recherche de l'alpha est principalement fondée sur la capacité des gérants de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA à :

- d'une part, sélectionner les OPC sous-jacents en fonction des résultats d'analyse des critères quantitatifs (encours, historique du sous-jacent, consistance des performances...) et qualitatifs (moyens et résultats des gestionnaires analysés...). Les investissements seront réalisés majoritairement en OPC qui appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations, performance absolue et monétaire. Dans ce cadre, les bornes d'allocations discrétionnaires par type de stratégie des OPC sous-jacents du portefeuille de MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA seront les suivantes :

Stratégies des OPC sous-jacents	Allocation minimum	Allocation maximum
Stratégies directionnelles actions	75%	110%
Stratégies obligataires et monétaires	0%	25%
Stratégies de performance absolue	0%	25%

- d'autre part, sélectionner les actions détenues en direct dont le potentiel de surperformance (c'est-à-dire la réalisation d'une performance supérieure à celle du marché) est estimé au travers d'une analyse fondamentale, de ratios d'analyse financière, de critère de momentum et en comparant leur valorisation avec celle du secteur auquel elles appartiennent.
- enfin, procéder à la couverture quasi permanente du portefeuille des différents risques de marchés (actions / taux), avec une exposition résiduelle possible. Cette couverture sera réalisée par l'utilisation d'instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étrangers et/ou de gré à gré).

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE.

Le Fonds, éligible au PEA, sera majoritairement investi en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement et, dans la limite de 30% de son actif, en FIA de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petite capitalisation. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la couverture ne soit pas optimale, entraînant une baisse de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises découplées des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 100% de son actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

Autres risques accessoires :

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC. A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC. La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et 1.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut effectuer des opérations de gré à gré, le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra directement ou indirectement au minimum 75% de son actif dans des actions et autres titres en capital éligibles au PEA.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de sociétés de petites, moyennes et grandes capitalisations. Les émetteurs sélectionnés relèveront exclusivement de pays membres de l'Union Européenne.

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM pourra atteindre 110% de l'actif net du fonds et la détention de FIA sera limitée à 30% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du Fonds ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

➤ **Les instruments dérivés**

Le fonds peut intervenir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- action
- taux
- change
- crédit
- autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- couverture
- exposition
- arbitrage
- autre nature

Nature des instruments utilisés

- futures
- options
- swaps
- change à terme
- dérivés de crédit
- autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- couverture
- exposition

- arbitrage
 autre nature

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Ces instruments seront négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré. Ils seront traités avec de grandes contreparties françaises ou internationales, tels que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion et feront l'objet d'échanges de garanties financières.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Néant.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2017.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2017, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2017 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2017 : 842 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 656 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 186 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 746 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 96 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : la capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

RESPECT DES EXIGENCES D'INVESTISSEMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 91 QUATER L DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS ANNEXE 2 RELATIVE AU PEA

Au cours de l'exercice comptable, la société de gestion confirme le respect du taux minimum de 90% d'investissement en parts d'OPC dont les actifs sont investis en titres ou droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code Monétaire et Financier.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2017 - SEPTEMBRE 2018**

OCTOBRE 2017

Le mois d'octobre a vu les marchés internationaux tirer parti des excellentes dynamiques macroéconomiques qui dessinent un paysage de croissance synchronisée dans toutes les zones géographiques. De surcroît, en Asie ont eu lieu des élections législatives anticipées au Japon, convoquées par le Premier Ministre sortant, et le dix-neuvième congrès du Parti Communiste Chinois. Sans surprise, et malgré une participation en berne, Shinzo Abe a réussi son pari et glane plus des deux-tiers des sièges remis en jeu, ce qui lui permet d'accroître son pouvoir au Japon. Du côté de l'Empire du milieu, Xi Jinping a été reconduit dans ses fonctions de Président de la République Populaire de Chine et Secrétaire général du PCC, tout en accroissant son pouvoir et en faisant entrer sa philosophie dans la charte du parti. Cette continuité a été très bien perçue par les opérateurs qui ont donc propulsé le Nikkei 225 et le MSCI Émergents au plus haut depuis 20 ans et 6 ans. En Europe, les investisseurs ont pris connaissance de la stratégie 2018 de la BCE, qui continuera son QE à un rythme plus mesuré. Enfin, les marchés ont dû digérer de nombreux résultats d'entreprises qui ressortent globalement conformes aux attentes. Dans les prochaines semaines, toute l'attention du marché sera portée sur la désignation probable du futur Président de la Réserve Fédérale américaine, ainsi que de plusieurs de ses membres.

NOVEMBRE 2017

Alors que les marchés internationaux continuent sur leur lancée, tirés par le secteur de la technologie, dont les composants affichent des performances surprenantes trimestre après trimestre, les marchés européens affichent des performances négatives. Tout d'abord, sur le front macroéconomique, alors que les indicateurs sont toujours au beau fixe, la mort clinique avant même sa naissance de la coalition Jamaïque en Allemagne a pesé sur la politique européenne. En effet, le blocage du gouvernement germanique entraîne une inertie très forte au niveau européen, et pèse inévitablement sur le couple franco-allemand. Au niveau des entreprises ensuite, la chute vertigineuse et ininterrompue d'Altice a entraîné d'autres poids lourds du secteur des télécommunications, tandis que les banques et les pétrolières ont également signé les plus mauvaises performances sectorielles sur le mois. A contrario, aux États-Unis, la nomination de Jérôme Powell a renforcé la conviction des opérateurs que la politique accommodante de la Réserve Fédérale américaine serait poursuivie. Enfin, les records de consommation atteints lors du Black Friday et du Cyber Monday ont propulsé des titres comme Amazon ou Google à leurs plus hauts historiques.

DÉCEMBRE 2017

Le dernier mois de l'année 2017 a été marqué par des risques politiques et géopolitiques toujours omniprésents. En effet, entre les États-Unis et la Corée du Nord, les échanges verbaux sont de plus en plus musclés et les missiles de Kim Jung-un mettent désormais les États-Unis à portée de tir du dictateur. Par ailleurs, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par les États-Unis de l'administration Trump a conduit le Hamas, allié de l'Iran, à appeler à une nouvelle intifada, c'est-à-dire un soulèvement des territoires occupés par les Israéliens, soulèvement qui n'a pas eu lieu, même après que le Guatemala a imité les USA. Plus près de nous, les européens sont enfin parvenus à un accord avec le gouvernement britannique sur la facture du Brexit ; cela devrait permettre de passer à la phase 2 des négociations, c'est-à-dire celles portant sur la circulation des biens et des personnes. Enfin, au registre des mauvaises nouvelles, l'Allemagne n'a toujours pas de gouvernement et les élections régionales en Catalogne ont à nouveau permis aux Indépendantistes de remporter la majorité absolue, ce qui constitue un camouflet pour le pouvoir central.

Sur le front macroéconomique, les statistiques publiées récemment démontrent la robustesse de l'économie mondiale et la synchronisation de la croissance dans toutes les régions du monde, ce qui a

permis à Janet Yellen de remonter une nouvelle fois le taux d'intérêt directeur américain pour son dernier FOMC.

Ainsi, les marchés ont globalement continué leur marche en avant et terminent l'année sur des niveaux records, partout sauf en Europe, pénalisés par l'actualité et, paradoxalement, par la vigueur de l'euro par rapport aux autres devises.

Achat : Actions 21, Mainfirst Germany, DIGITAL FUNDS Stars Europe Ex-UK, AB Eurozone Equity et IDAM Small France

Renforcement : Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe, Ulysses LT Fds European General, EVLI Europe Fund

Vente : Gallica, Henderson Horizon - Euroland Fund et Exane Europe Equity Select

Allègement : KIRAO SMALLCAPS, Sycomore France Cap, Delubac Exceptions Pricing Power, Roche-Brune Europe Actions, Oddo Génération

JANVIER 2018

En ce début d'année 2018, nous assistons à une détente spectaculaire de l'ambiance entre les deux Corée, alors que nous avons terminé 2017 avec des invectives quotidiennes entre Donald Trump et Kim Jung-un. Du côté du Brésil, la condamnation pour corruption de l'ancien président Lula à une peine de prison d'une durée de 12 ans rend probable son éviction de la course à la Présidence cette année. Sur le vieux continent, l'accouchement d'une coalition en Allemagne a été faite dans la douleur, et on peut d'ores et déjà parier qu'il sera moins facile pour Angela Merkel de gouverner pour la quatrième fois l'Allemagne. Sur le front macroéconomique, les statistiques publiées en Europe démontrent que la reprise est bien là, notamment en l'Allemagne qui affiche une progression de son PIB de 2,2% et un excédent budgétaire record de 1,2%, ou en France où la croissance annuelle sur 2017 est ressortie à 1.9%. En conséquence de cet environnement économique très favorable, les taux commencent enfin à redevenir positifs, le pétrole se renchérit de manière raisonnable et les marchés d'actions ont débuté l'année sous les meilleurs auspices, partout dans le monde.

FÉVRIER 2018

Après un début d'année euphorique sur les marchés mondiaux des actifs risqué, le mois de février est marqué par un remarquable retour de la volatilité. L'indice de "la peur", le VIX est ainsi passé de 11 à plus de 50, en séance, en seulement 5 jours. Bien que les données macroéconomiques restent de bonne facture et que les publications des résultats des entreprises sont supérieures aux attentes, les indices boursiers terminent le mois en territoire négatif. Le fait déclencheur de cette résurgence de l'aversion aux risques est le chiffre sur l'évolution mensuelle des salaires aux États-Unis qui témoigne d'une accélération du revenu horaire moyen. Cette bonne santé du marché du travail fait craindre aux investisseurs un changement de stratégie de la FED, la poussant à accélérer le resserrement monétaire en vue de contenir les poussées Inflationnistes. Ces craintes se sont accentuées après les déclarations en fin du mois de Jérôme Powel, nouveau Président de la banque centrale américaine, qui juge que les risques inflationnistes sont désormais plus visibles. Sur le plan politique et géopolitique, le mois est surtout marqué par l'incertitude grandissante autour des résultats des élections parlementaires à venir en Italie. De son côté, fidèle à sa méthode transgressive, Donald Trump ravive les craintes protectionnistes par des déclarations sur ses intentions d'augmenter sensiblement certains tarifs douaniers aux États-Unis.

MARS 2018

Mars a tout d'abord été le théâtre d'un affrontement entre les États-Unis et le reste du monde sur fond de guerre commerciale larvée. En effet, le Président Trump a décidé d'imposer des droits de douane à hauteur de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur l'aluminium, conséquences des mesures protectionnistes qu'il avait évoquées pendant la campagne de 2016 et afin de tenter de réduire le déficit commercial abyssal des États-Unis qui s'élève chaque année à environ 500 milliards de dollars. Dans l'œil du cyclone se trouvent la Chine, qui représente 70% de ce déficit, mais également l'Union Européenne (29%) et le Mexique (12%) ce qui explique que les deux premiers ont immédiatement réagi aux menaces américaines en annonçant à leur tour des mesures de rétorsion au minimum.

Comme si cette remise en cause de l'OMC ne suffisait pas, un faisceau convergent d'informations diverses ont fait dévisser les valeurs technologiques américaines : Facebook et l'utilisation de données personnelles de 50 millions d'utilisateurs par Cambridge Analytica, Tesla et l'accident de voiture mortel suite à l'activation du pilote automatique d'une Model X ou les tweets anti-optimisation fiscale de Donald Trump au sujet d'Amazon. Ainsi, ces actualités ont partiellement éclipsé la première réunion de la Réserve fédérale américaine de l'ère Powell qui s'est soldée par une remontée des taux de 0.25%.

Achat : Acadian European Equity et MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities

Renforcement : IDAM Small France

Vente : Templeton Euroland Fund

Allègement : Delubac Exceptions Pricing Power), Roche-Brune Europe Actions, Epargne Opportunité, Dorval Manageurs Europe

AVRIL 2018

Le mois d'avril a vu les marchés d'actions occidentaux fortement rebondir après leur lourde chute des mois précédents, notamment en Europe, où le CAC 40 s'adjuge plus de 7%, et au Japon. Cette remontée spectaculairement rapide des indices est le fruit d'une conjonction de facteurs très favorables : des chiffres économiques aux USA très robustes, avec un PIB trimestriel supérieur aux attentes et une inflation salariale et des prix contenue, un discours extrêmement accommodant de la part de la BCE qui a permis d'effacer la progression de l'euro face au dollar sur 2018, et des risques géopolitiques relativement contenus, comme le prouve la rencontre historique des dirigeants des deux Corée, ou les attermoissements de l'administration Trump sur l'introduction de droits de douane. Concomitamment, le retour d'un taux à 10 ans américain au niveau de 3% a été interprété dans ce contexte comme une très bonne nouvelle par le marché et dû bien plus à une croissance américaine proche de son potentiel qu'à un dérapage de l'inflation. Seule ombre au tableau, la performance des marchés émergents en dollar, notamment en Chine et au Brésil, pénalisés par la normalisation des taux d'intérêts américains et par la hausse du billet vert.

MAI 2018

Comme prévu depuis le début de l'année, le résultat des élections font à nouveau la une de l'actualité avec le nouveau psychodrame européen qui fait rage en Italie. En effet, près de deux mois et demi après avoir voté, un accord de gouvernement avait été trouvé entre la Ligue et le Mouvement 5 étoiles. Mais c'était sans compter sur le Président de la République d'Italie, Sergio Mattarella, qui a décidé de ne pas accepter en tant que Ministre des Finances, l'euroseptique Paolo Savona, comme le lui permet la constitution. Au final, la Coalition va bien gouverner l'Italie mais avec un économiste euro compatible à la tête du Ministère des Finances.

Outre-Atlantique, la guerre commerciale avec la Chine s'est soldée optiquement par une victoire des USA par KO, aidée il est vrai par son déficit commercial abyssal de 500 Mds \$ avec l'Empire du Milieu. Ainsi, la République populaire s'est engagée à rééquilibrer les échanges commerciaux de 200 Mds \$, comblant l'électorat républicain à quelques mois des élections de mi-mandat.

Enfin, les taux d'intérêts à 3% aux USA assurent le rapatriement des dollars et ainsi soutiennent massivement la devise américaine et constituent un excellent rempart contre la flambée de prix des importations.

JUIN 2018

Le mois de juin 2018 a été le théâtre de psychodrames comme seule la zone Euro peut en offrir. En effet, déjà lors du mois précédent, la constitution du nouveau gouvernement italien avait provoqué une montée en flèche de la prime de risque de l'État latin, prime qui se maintient à un très haut niveau. Par ailleurs, l'Europe a continué de se déchirer sur l'accueil des réfugiés, l'Italie, encore elle, menant une fronde sans précédent contre la passivité de Bruxelles. Ces dramatiques migrations ont d'ailleurs failli faire tomber la Chancelière allemande qui a été mise au pied du mur par son remuant allié et ministre de l'intérieur de la CSU. Ainsi, l'administration Trump a pu annoncer de nombreuses taxes à l'importation, sans être véritablement contrée par les 28, ni par la Chine d'ailleurs qui est extrêmement

prudente sur le sujet. Enfin, les Banquiers centraux ont annoncé leur politique monétaire d'ici à la fin de l'année, ce qui a contribué à soutenir les marchés, qui font du surplace en moyenne sur le mois.

Achat : Monéta Multi Caps, Gallica, Pioneer Funds - European Equity Value

Renforcement : Myria Concept Actions Europe, DNCA INVEST - Europe Growth, Amplegest Pricing Power, Dorval Manageurs Europe FCP, AB Eurozone Equity, Acadian European Equity

Vente : Sycomore France Cap, Mandarine Valeur, Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe, Hanseatique, Delubac Exceptions Pricing Power, Ulysses LT Fds European General, Independance et Expansion Sicav Small Cap, Oddo Generation, SSgA Europe Managed Volatility Equity Fund, Mainfirst Germany, EVLI Europe Fund, DIGITAL FUNDS Stars Europe Ex-UK, KIRAO SMALLCAPS, Richelieu Family Small Cap, IDAM Small France

Allégement : Épargne Opportunité

JUILLET 2018

Le mois de juillet a été marqué par la poursuite de la "Guerre du Commerce" menée par le Président américain à l'encontre de la plupart de ses partenaires. Ainsi, les marchés financiers ont continué d'évoluer entre craintes et soulagements, même s'il est vrai que le phénomène d'accoutumance et la difficulté de suivre les revirements américains, par exemple sur les constructeurs automobiles européennes, limitent grandement la volatilité ressentie. A cet égard, la menace de M. Trump de taxer les 500 Mds \$ de biens importés de China n'a eu que peu d'impact sur les indices boursiers. En revanche, force est de constater que la devise chinoise joue parfaitement son rôle d'amortisseur puisque le Yuan a perdu plus de 8% sur les 6 derniers mois face au dollar.

Par ailleurs, les résultats annoncés par les sociétés européennes et américaines se sont à nouveau soldés par des variations boursières de grande ampleur. Ainsi, Facebook ou Twitter ont dévissé de plus de 20% et 30% par rapport à leur record enregistré également sur le mois, tandis que les résultats de Peugeot ont été salués par une envolée du cours du fleuron industriel de Clermont-Ferrand de plus de 20%.

Enfin, sur le front obligataire, les taux d'intérêts reviennent sur les niveaux de 0.5% en Allemagne, et tout proche des 3% aux USA.

AOÛT 2018

L'indécision domine sur les marchés financiers qui restent focalisés sur les tensions commerciales entre les États-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux. Quand bien même les actions concrètes (mise en place de barrière douanières, etc.) restent symboliques, on assiste à une divergence économique et financière entre les États-Unis et le reste du monde. Alors que le point haut de la croissance semblent avoir été touché l'année dernière dans les principales économies développées (Zone euro, Japon, Royaume-Uni), la croissance américaine a fortement accéléré au deuxième trimestre 2018 pour atteindre son plus haut niveau depuis 2014 (4.2% en rythme annualisé). Cette divergence, largement expliquée par la réforme fiscale du président Trump, s'est reflétée dans les performances des marchés actions. Ainsi, les actions américaines sont en fortes hausses sur le mois (+4,0%) tandis que les actions de la zone euro et des pays émergents sont en baisses de -3.7% et -2,0%, respectivement. Si les tensions commerciales actuelles ne remettent pas en cause la force du cycle économique mondial, avec des sous-jacents solides (marchés de l'emploi, investissements, politiques monétaires accommodantes), les inquiétudes sur les économies émergentes sont réelles. Ainsi, les pays les plus endettés en dollar (Argentine, Afrique du Sud, Inde, Brésil...) ont souffert des perspectives de resserrement monétaire aux États-Unis ont vu leurs devises fortement chuter au cours du mois. Les taux des emprunts d'États ont bénéficié de cet environnement moins favorable. Le taux 10 ans allemand est passé de 0.44% à 0.33% et son équivalent américain de 2.96% à 2.86%.

SEPTEMBRE 2018

Le mois de septembre a une nouvelle fois connu les affres de la Guerre du Commerce avec des déclarations tonitruantes du Président américain, visant explicitement la Chine, suivies de la mise en place de droits de douane de 10% sur plus de 200 milliards d'importations. Et au final, un soulagement relatif des marchés financiers, rassurés de pouvoir commencer à quantifier l'impact de ces barrières

douanières sur l'économie mondiale. Ainsi, ces différents commerciaux, qui se sont traduits par une progression limitée des principaux marchés boursiers occidentaux, ont presque fait passer au second plan les violents mouvements de taux d'intérêt qui ont eu lieu au cours du mois. Aux USA, la nouvelle montée du taux directeur de la Réserve Fédérale a mécaniquement poussé le taux à 10 ans au-delà du seuil des 3%, encouragé également par l'accès de fièvre du baril de pétrole qui prend 5% sur le mois. En Europe, également, on peut noter la forte hausse du taux allemand qui lui aussi pâtit des mêmes pressions inflationnistes, mais aussi, à un euro en proie à un accès de faiblesse depuis quelques mois. Enfin, le psychodrame sur le budget 2019 de l'Italie a engendré une volatilité très forte sur les obligations de la Péninsule qui ont vu leur prime de risque s'écarter très fortement par rapport à celles des pays cœur de la zone euro, après une accalmie début septembre.

Achat : Néant

Renforcement : DNCA INVEST - Europe Growth

Vente : DIGITAL FUNDS Stars Europe Ex-UK

Allégement : Gallica, Roche-Brune Europe Actions, Myria Concept Actions Europe, Amplegest Pricing Power, AB Eurozone Equity

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 28 septembre 2018, le fonds a réalisé une performance de

- -5.75% sur la part M
- -7.01% sur la part E

sur 12 mois, contre -0,36% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 SEPTEMBRE 2018

Aux porteurs de part du FCP MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA,**1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **28 septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **30 septembre 2017** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 décembre 2018

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Fabien CREGUT
Associé

BILAN ACTIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	46 530 641,73	63 230 007,68
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	46 020 601,73	62 311 289,77
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	46 020 601,73	62 311 289,77
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	510 040,00	918 717,91
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	510 040,00	918 717,91
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	2 496 523,51	3 116 330,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	2 496 523,51	3 116 330,92
Comptes financiers	349 835,92	25 177,30
Liquidités	349 835,92	25 177,30
Total de l'actif	49 377 001,16	66 371 515,90

BILAN PASSIF AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Capitaux propres		
Capital	46 176 786,49	67 824 299,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 923 775,93	-4 036 001,26
Résultat de l'exercice (a, b)	-253 791,50	-314 314,93
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	48 846 770,92	63 473 983,25
Instruments financiers	510 040,00	918 717,90
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	510 040,00	918 717,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	510 040,00	918 717,90
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	20 180,08	29 332,16
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	20 180,08	29 332,16
Comptes financiers	10,16	1 949 482,59
Concours bancaires courants	10,16	1 949 482,59
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	49 377 001,16	66 371 515,90

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJE 600 EUR 1218	37 979 955,00	0,00
EUR XEUR FESX D 1218	2 574 120,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR DJE 600 EUR 1217	0,00	33 047 965,00
EUR DJE 600 OIL 1217	0,00	835 450,00
NYS NYL MSCI EM 1217	0,00	599 124,22
SP 500 MINI 1217	0,00	851 616,18
XEUR FESX DJ 1217	0,00	6 186 480,00
XPAR FCE CAC 1017	0,00	10 866 060,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	687,59	162,89
Produits sur actions et valeurs assimilées	36 477,78	40 254,73
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	37 165,37	40 417,62
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	33 935,24	4 734,35
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	33 935,24	4 734,35
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	3 230,13	35 683,27
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	312 938,54	336 669,29
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-309 708,41	-300 986,02
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	55 916,91	-13 328,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-253 791,50	-314 314,93

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2017-05 modifiant le règlement ANC 2014-01 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de

- 0,50 % TTC de l'actif net sur la part M
- 1,85 % TTC de l'actif net sur la part E
- 0,85 % TTC de l'actif net sur la part N

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Commission de surperformance :

La commission de surperformance représentera 25%TTC maximum de la différence entre la performance du Fonds et celle de l'indice Eonia+2%. Elle est plafonnée à 1,25% TTC de l'actif net.

La commission de surperformance est calculée en cas de performance positive supérieure à l'indicateur de référence (L'indice EONIA) sur une période de référence correspondant à l'exercice du fonds ou de deux exercices successifs si la durée du premier est inférieure à 12 mois.

Pour l'exercice clôturant fin septembre 2016, et par exception à la règle ci-dessus, le calcul de la surperformance sera effectué pour la première fois à compter de sa date de création, par prise en compte d'une valeur liquidative de référence arrêtée à cette même date.

Si sur une période de référence donnée, la performance du FCP calculée coupons réinvestis s'avère inférieure ou égale à la performance de l'indicateur de référence, la période de référence sera prolongée de la durée du nouvel exercice.

La commission de surperformance est provisionnée s'il y a lieu, à chaque calcul de la valeur liquidative.

L'ajustement de la provision entre deux valeurs liquidatives sera effectué par dotation ou reprise. Les reprises de provision seront plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

La commission de surperformance sera payée annuellement au terme de chaque période de référence. Les frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds. La provision de surperformance afférente à des parts présentées au rachat est acquise à la société de gestion et payée après certification des comptes de l'exercice par le commissaire aux comptes.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts M	Parts E	Parts N
Affectation du résultat net	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/09/2018 EN EUR

	28/09/2018	29/09/2017
Actif net en début d'exercice	63 473 983,25	69 293 594,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 010 920,46	8 839 556,87
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-13 246 750,57	-15 348 056,27
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 454 398,46	5 907 437,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-64 093,88	-711 435,53
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 456 514,96	1 013 387,88
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 483 058,73	-10 400 201,31
Frais de transactions	-52 732,09	-71 874,72
Différences de change	1 419,72	621,37
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 764 756,96	5 841 376,43
Différence d'estimation exercice N	1 114 441,54	7 879 198,50
Différence d'estimation exercice N-1	-7 879 198,50	-2 037 822,07
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	370 634,71	-589 437,38
Différence d'estimation exercice N	-510 040,00	-880 674,71
Différence d'estimation exercice N-1	880 674,71	291 237,33
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-309 708,41	-300 986,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	48 846 770,92	63 473 983,25

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions	40 554 075,00	83,02
TOTAL Opérations de couverture	40 554 075,00	83,02
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	349 835,92	0,72
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,16	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	349 835,92	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	91 615,07	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	9,62	0,00	0,54	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	28/09/2018
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	1 938,31
Dépôts de garantie en espèces	2 494 585,20
Total des créances	2 496 523,51
Dettes	
Frais de gestion	20 141,13
Frais de gestion variable	38,95
Total des dettes	20 180,08

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Parts souscrites durant l'exercice	1 100,0000	1 080 037,30
Parts rachetées durant l'exercice	-10 055,0000	-9 703 252,20
Solde net des souscriptions/rachats	-8 955,0000	-8 623 214,90
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Parts souscrites durant l'exercice	578,5223	551 784,44
Parts rachetées durant l'exercice	-3 534,2059	-3 306 770,84
Solde net des souscriptions/rachats	-2 955,6836	-2 754 986,40
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE		
Parts souscrites durant l'exercice	396,0000	379 098,72
Parts rachetées durant l'exercice	-253,0000	-236 727,53
Solde net des souscriptions/rachats	143,0000	142 371,19

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/09/2018
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	270 844,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	9 524,78

3.7.FRAIS DE GESTION

	28/09/2018
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	51 217,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	484,24
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	899,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	13,70

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/09/2018
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	28/09/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	28/09/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			8 093 372,20
	FR0013028339	MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	7 350 452,20
	FR0013300217	MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES I	742 920,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-253 791,50	-314 314,93
Total	-253 791,50	-314 314,93
	28/09/2018	29/09/2017
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-234 099,33	-245 913,30
Total	-234 099,33	-245 913,30
	28/09/2018	29/09/2017
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-19 122,89	-68 401,63
Total	-19 122,89	-68 401,63
	28/09/2018	29/09/2017
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-569,28	0,00
Total	-569,28	0,00

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente
aux plus et moins-values nettes**

	28/09/2018	29/09/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 923 775,93	-4 036 001,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	2 923 775,93	-4 036 001,26

	28/09/2018	29/09/2017
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 856 660,11	-3 781 817,25
Total	2 856 660,11	-3 781 817,25

	28/09/2018	29/09/2017
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	60 713,23	-254 184,01
Total	60 713,23	-254 184,01

	28/09/2018	29/09/2017
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	6 402,59	0,00
Total	6 402,59	0,00

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018
Actif net Global en EUR	69 293 594,30	63 473 983,25	48 846 770,92
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M			
Actif net en EUR	67 993 980,48	59 515 993,04	47 708 683,45
Nombre de titres	69 437,1031	59 892,1031	50 937,1031
Valeur liquidative unitaire en EUR	979,21	993,72	936,61
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-7,53	-63,14	56,08
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-6,94	-4,10	-4,59
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E			
Actif net en EUR	1 299 613,82	3 957 990,21	1 008 073,63
Nombre de titres	1 338,4879	4 070,5360	1 114,8524
Valeur liquidative unitaire en EUR	970,95	972,35	904,22
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-33,59	-62,44	54,45
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-8,46	-16,80	-17,15
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE			
Actif net en EUR	0,00	0,00	130 013,84
Nombre de titres	0,0000	0,0000	143,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	909,18
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	44,77
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	-3,98

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ACTIONS 21 I FCP	EUR	60	1 033 928,40	2,12
AMPLEGEST PRICING POWER.IC FCP	EUR	13 258,73	3 309 644,18	6,78
DORVAL MANAGEURS EUROPE PART I	EUR	162,43	3 569 707,87	7,31
EPARGNE OPPORTUNITE I	EUR	8 410	980 353,70	2,01
GALLICA I FCP 4DEC	EUR	9 664	3 607 957,76	7,38
MONETA MULTI CAPS PART C 4D	EUR	13 095	3 574 804,05	7,32
MYRIA CONCEPT ACTIONS EUROPE	EUR	7 503,2943	7 350 452,20	15,04
MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES I	EUR	800	742 920,00	1,52
ROCHE-BRUNE EUROPE ACTIONS-I	EUR	1 590,91	2 190 237,62	4,48
TOTAL FRANCE			26 360 005,78	53,96
IRLANDE				
ACADIAN EURO EQTY UCITS A EUR	EUR	185 093	3 811 064,87	7,80
TOTAL IRLANDE			3 811 064,87	7,80
LUXEMBOURG				
ACMB EUROZ.ST.VAL.PTF.CL.B CAP	EUR	127 539	3 761 125,11	7,70
AMUNDI FUNDS II - EUROPEAN EQUITY VALUE - I (C)	EUR	1 880,91	3 772 052,15	7,72
DIGITAL STARS EU.EX.UK.A.C3DEC	EUR	11 310,2	3 536 812,64	7,24
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	15 692,0152	3 379 275,47	6,92
UNI GL MINI VARIANCE EU CAPIT	EUR	433	1 400 265,71	2,87
TOTAL LUXEMBOURG			15 849 531,08	32,45
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			46 020 601,73	94,21
TOTAL Organismes de placement collectif			46 020 601,73	94,21
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
EUR DJE 600 EUR 1218	EUR	-1 989	-477 360,00	-0,97
EUR XEUR FESX D 1218	EUR	-76	-32 680,00	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-510 040,00	-1,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-510 040,00	-1,04
TOTAL Instruments financiers à terme			-510 040,00	-1,04
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	510 040	510 040,00	1,04
TOTAL Appel de marge			510 040,00	1,04
Créances			2 496 523,51	5,11
Dettes			-20 180,08	-0,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Comptes financiers			349 825,76	0,72
Actif net			48 846 770,92	100,00

MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA M	EUR	50 937,1031	936,61
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA E	EUR	1 114,8524	904,22
MYRIA CONCEPT EUROPE ALPHA NETTE	EUR	143,0000	909,18